

Aménagement post-pandémie : Création d'un groupe de travail conjoint APEQ-APDIQ

2 septembre 2020
Pour diffusion immédiate

Montréal, 31 août y – L'Association professionnelle des ergonomes du Québec (APEQ) et l'Association professionnelle des designers d'intérieur du Québec (APDIQ) annoncent la création d'un comité conjoint dédié à l'étude des aménagements et des espaces intérieurs en lien avec la récente pandémie de coronavirus et avec la reprise des activités économiques.

Comme les ergonomes membres de l'APEQ et les designers d'intérieur certifiés APDIQ® conçoivent et améliorent des lieux de vie, des objets ou des postes de travail afin de les adapter au maximum aux besoins des utilisateurs, en termes de confort, de sécurité et d'efficacité, et ce autant dans l'objet que dans l'environnement bâti. Il convenait pour ces deux associations de professionnels de regrouper leurs forces afin de créer des outils de référence sur la COVID-19 et la prévention en milieu de travail. Pour ce faire, les deux associations ont donc créé la « table d'étude et de concertation sur les bonnes pratiques liées à la santé des occupants en milieu de travail ».

Ce faisant, l'APEQ et l'APDIQ souhaitent unir leurs forces et combiner leurs expertises afin de promouvoir les meilleures pratiques avec comme but la prévention, et ce, à travers plusieurs modes de diffusion. Les deux associations partageront les données à leurs membres respectifs mais également aux différents professionnels du milieu et au grand public.

L'objectif de la table d'étude sera de consulter divers professionnels afin de développer les meilleures pratiques connues pour la protection du public dans le contexte actuel. Pour ce faire, divers thèmes seront abordés dont, sans s'y limiter :

- La distanciation
- Le cloisonnement
- La densification
- Les concepts d'aménagement et de l'organisation du travail
- Les certifications environnementales
- Le choix de matériaux
- La ventilation
- La technologie
- Le graphisme et la signalétique
- La sécurité
- Le télétravail
- Les espaces privés, publics et communs
- Les aires de circulation

Les travaux, qui s'échelonneront au cours des deux prochaines années, seront menés par un comité composé de monsieur Marco Brissette, designer d'intérieur certifié APDIQ® chez ACDF Architecture, et vice-président de l'APDIQ, et de monsieur Patrick Vincent, ergonomiste certifié et praticien actif, chez Vincent Ergonomie, membre régulier de l'APEQ. Le comité sera aussi composé de deux autres personnes qui seront nommées ultérieurement. Des consultations générales et avec des spécialistes seront lancées au cours de l'automne 2020 afin de couvrir l'ensemble de ces thématiques.

L'APEQ et l'APDIQ invitent donc l'ensemble des personnes intéressées par le sujet à se faire connaître auprès des représentants de chaque association. La sélection des participants est en cours et vise à obtenir la plus grande représentativité des points de vue. Des représentants de chaque association y seront invités, mais aussi des représentants du milieu universitaire, du milieu patronal, du milieu syndical, du secteur manufacturier, du secteur public et du secteur privé.

À propos de l'Association professionnelle des ergonomes du Québec (APEQ)

L'APEQ est une association d'ergonomes œuvrant au Québec, notamment en intervention dans les milieux de travail, en enseignement ou en recherche.

L'APEQ considère que l'ergonomie est une valeur ajoutée pour les milieux de travail, puisqu'elle vise à protéger la santé et la sécurité des salarié(e)s tout en favorisant les gains d'efficacité dans les organisations. L'APEQ considère que l'analyse de l'activité de travail est la méthodologie la plus porteuse pour atteindre son objectif.

À propos de l'Association professionnelle des designers d'intérieur du Québec (APDIQ)

Organisme à but non lucratif (OBNL) agissant comme organisme d'homologation, de classification et de certification de la profession afin d'assurer la reconnaissance et la protection d'une compétence professionnelle individuelle, l'APDIQ est la seule entité de référence qui régit les détenteurs du titre de Designer d'intérieur certifié APDIQ®.

Avec ses 800 membres (toutes catégories confondues), l'APDIQ dispose d'une équipe composée de nombreux bénévoles, employés et contractuels qui contribuent à la notoriété du titre de Designer d'intérieur certifié APDIQ®.

Leur leitmotiv est de maintenir et de développer le niveau d'excellence professionnelle des designers d'intérieur, de regrouper tous les professionnels répondant aux normes de l'Association et ainsi, de contribuer à la reconnaissance de la profession et à la protection du public.

-30-

Sources :

Représentant de l'APEQ
Patrick Vincent
Tél. : 514-622-3746 p. 201
Courriel : pvincent@vincentergonomie.com

Représentant de l'APDIQ
Marco Brissette
Tél. : 514-826-5103
Courriel : marco.brissette@acdf.ca